

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 40 (1932)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(lit) avec tous ses assortiments, et une vache, « âgée de 6 veaux ».

Quatre ans plus tard, ce fut le tour de la cadette, Claudine, dont le contrat fut écrit par le secrétaire consistorial, le régent Yacqui. Le père lui remit un lot de jouissance identique à celui des deux autres. Puis il inscrivit dans son Livre ce dernier voeu, où l'on sent passer son émotion paternelle (c'était sa cadette). « Dieu leur veuille faire la grâce de bien exécuter leurs promesses qui se sont faites, en telle sorte que tout redonde (revienne) à l'honneur et à la crainte de Dieu, et à l'avancement du salut de l'un et de l'autre des dits jugaux. »

Paul HENCHOZ.

CHRONIQUE

Voici une petite liste de quelques publications récentes :

M. Maxime Reymond a publié dans les *Annales de Bourgogne* (1931, pp. 209 à 223) un travail sur *Une famille de Bourguignons vaudois, les Grandson*.

Du même, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* :

le 28 août : *Le quartier de Marterey*.

19 septembre : *Contrat d'apprentissage*.

9 octobre : *Comté et Canton de Vaud*.

30 octobre : *Commerce lausannois d'autrefois*.

19 décembre : *Un règlement lausannois de 1795 sur la police des constructions*.

La *Revue du Dimanche* des 8, 15, 22 et 29 novembre a donné, sous le titre de *Autour du Sonderbund*, une correspondance intéressante entre Charles Guillaume, de Fleurier, et Henri

Druey, au sujet du matériel de guerre que la France cherchait à faire parvenir aux cantons catholiques par la principauté et le lac de Neuchâtel, ce qui décida le gouvernement vaudois à armer le vapeur *l'Industriel* qui fit des croisières sur ce lac afin d'empêcher la réalisation de ce projet.

Signalons encore, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 10 novembre : *Le Bazar vaudois*. A propos de son centième anniversaire, par M. G.-A. Bridel.

Dans la *Gazette de Lausanne* du 22 novembre : *Byron et Shelley sur nos rives*, par M. Henri Perrochon.

Dans la *Feuille d'Avis de Vevey* du 14 novembre : *Une réjouissance qui finit mal*. Difficultés et procès entre Vevey et La Tour de Peilz, par M. Fr.-R. Campiche.

Nos articles de la *Gazette de Lausanne* : le 8 novembre : *Le Paysan, le Péager et le Bailli* ; le 6 décembre : *Vallorbe et ses industries* ; le 31 décembre : *Sonneries de fin d'année*.

Enfin trois travaux de M. Paul Henchoz dans la *Terre vaudoise* :

17 et 24 octobre : *L'agriculture au temps passé* : L'ancien coutumier et l'économie rurale.

14 novembre : *La détermination des limites des propriétés communales et particulières*.

26 décembre 1931 et 2 janvier 1932 : *L'économie alpestre au temps passé*.

* * *

Samedi 21 novembre, à 14 h. 30, au haut des Escaliers du Marché, dans la cour de la maison Levade, a été inaugurée très simplement, en présence d'un nombreux public, la plaque de marbre avec inscription qui rappelle que tout près de là se trouvait le *Séminaire français de Lausanne*.

Après un chœur des élèves du Séminaire protestant actuel (pour les vocations tardives), M. G. A. Bridel donna lecture de l'allocution préparée par M. Philippe Bridel, professeur, empêché par la maladie. Il exprima la gratitude des protes-

tants envers les autorités cantonales, envers M. E. Bron, architecte cantonal, qui a restauré cette maison aujourd'hui propriété de l'Etat ; envers les donateurs (Comité genevois du Protestantisme français, les caisses centrales de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale vaudoise, les Amis de la Pensée protestante, la Société vaudoise de Théologie, la paroisse d'Ouchy, etc., etc.), qui ont donné les 568 fr. 40 nécessaires à la pose de la plaque commémorative.

Le Séminaire de Lausanne, dont on trouvera l'histoire dans le quatrième volume de *l'Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, de H. Vuilleumier, a été créé par Antoine Court, le pasteur du Désert ; il reçut jusqu'à vingt étudiants par an et forma plus de quatre cents pasteurs, jusqu'au moment où il alla s'installer à Genève, en 1812. L'emplacement exact où se donnaient les cours est difficile à fixer ; en plaçant la plaque contre la maison Levade, on est certain d'indiquer l'emplacement le plus rapproché de la vérité.

La plaque est en marbre jaune, portant cette inscription gravée en lettres rouges :

« *En souvenir du Séminaire français de Lausanne, 1729-1812, fondé par le zèle d'Antoine Court et de Benjamin Duplan. Cette école a donné à l'Eglise réformée de France environ 400 pasteurs dont beaucoup sont morts pour leur foi.* »

Au haut de l'inscription se trouve le sceau des Eglises réformées persécutées, un buisson ardent avec les initiales hébraïques du Christ ; au bas, la croix huguenote avec la colombe, reproduction d'un bijou que les huguenotes portaient volontiers et qui revient à la mode.

Au nom de Genève, qui hérita du Séminaire de Lausanne, M. Eugène Choisy, professeur, évoqua cette page glorieuse du protestantisme romand, puis M. Henri Lehr, longtemps pasteur en France, parla au nom du protestantisme français et exprima sa reconnaissance.